



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 08/02/2017

Référence
2017_01_06

Objet de la délibération
compte administratif 2016

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
42	28	33

Date de la convocation
31/01/2017

Date d'affichage
31/01/2017

Vote
A l'unanimité
Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2017 et le 8 Février à 09 heures 30 minutes, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Pays de Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté du Pays de Lesneven-Côte des légendes, sous la présidence de CUIILLANDRE François, Président

Présents : M. CUIILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BALCON Claudie, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie, GODEBERT Viviane, GUILLORE Alexandra, TANGUY Geneviève, MM : CALVEZ Christian, FAYRET Thierry, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GOURVIL Armel, LARS Roger, LE TYRANT Jean Claude, LECLERC Patrick, LINCOLN Andrew, MASSON Alain, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, PICHON Ronan, RIOUAL Bernard, TALARMAIN Roger, TALARMIN André, TANGUY Bernard
Suppléant(s) : CHALINE Nathalie (de M. KERMAREC Charles)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme SOUDON Chantal à Mme GUILLORE Alexandra, MM : CAP Dominique à M. GOURVIL Armel, GUEGANTON Loïc à M. CALVEZ Christian, OGOR Pierre à Mme BRUB Claudine, PELLICANO Fortuné à M. CUIILLANDRE François, RAMONE Louis à M. LARS Roger, STEPHAN Yves à M. MOUNIER Gilles

Excusé(s) : Mmes : FORTIN Laurence, MALGORN Bernadette, QUIGUER Tifenn, MM : KERMAREC Charles, LE GAC Didier, MELLOUËT Roger, MOAL Gurvan, SIFANTUS Bruno

Assistaient en outre à la réunion : Invité(s) : Mmes LE BARS Mickaèle, DEMANGEON Luce, MM : CANN Thierry,

A été nommé(e) secrétaire : M. TANGUY Bernard

Objet de la délibération
compte administratif 2016

Monsieur NEDELEC présente les grandes lignes du compte administratif 2016.

Le Comité syndical est invité à délibérer sur le compte administratif 2016.

Il est proposé aux membres du Comité syndical d'arrêter le compte administratif 2016 comme suit :

	Résultat à la clôture de 2015	Part affectée à l'investissement exercice 2016	Résultat de l'exercice 2016	Résultat de clôture de l'exercice 2016
INVESTISSEMENT	-7 909,58 €		11 186,82 €	3 277,24 €
FONCTIONNEMENT	272 668,24 €	-7 909,58 €	53 951,34 €	318 710,00 €

Décision du Comité syndical :

A l'unanimité, le Président ayant quitté la séance, les membres du Comité syndical adoptent le compte administratif de l'année 2016.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 13 février 2017

François CUILLANDRE,

Président